



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des finances

---

Objet: **Préavis n° 49/2024**

concernant une demande d'un crédit de **CHF 1'465'000.– TTC** destiné à financer les travaux de réfection de la route du Muids RC 24-IL-S en traversée de localité et aménagement d'un trottoir entre la clinique de Genolier et le village

Date séance: 6 février 2024

Présents: André Darmon et la Commission des Finances au complet

---

Ce préavis fait suite à de multiples interpellations, directes et indirectes des habitants du lieu-dit La Joy ainsi que de la Clinique.

On constate un important problème de sécurité puisque le quartier est isolé du reste du village, n'étant relié que par la route cantonale, et ce sans trottoir. Au sein du récent quartier Panorama uniquement, on compte 22 enfants et tout autant sur le chemin de la Promeyriaz. Outre les difficultés de se promener ou de se rendre dans les commerces du village ou vers les transports publics de manière sécurisée, une violation des principes de la réglementation en matière de transports scolaires a été constatée et confirmée à certains habitants ayant fait appel au Conseil d'État.

Par ailleurs, les travaux conséquents entrepris par la Clinique de Genolier ont contribué à une dégradation accrue de la chaussée.

Dans ce contexte, la Municipalité a développé un important projet, qui résout les questions de sécurité en ajoutant un trottoir, non seulement jusqu'au quartier du Panorama, mais qui continue jusqu'à la clinique, adressant ainsi les demandes de celle-ci quant à l'amélioration de son offre de mobilité douce. Par ailleurs, le revêtement de la route sera intégralement refait, et équipé d'un tapis phono-absorbant. Enfin, un éclairage piétonnier viendra compléter l'ensemble des trottoirs, jusqu'au village.

Sur les aspects financiers, il faut noter quelques bonnes nouvelles sur le projet notamment un coût inférieur que prévu initialement: 1.465 Mio contre 1.7 Mio dans le plan d'investissement. Par ailleurs, la Municipalité a négocié un engagement financier de CHF 500'000.– auprès de la Clinique de Genolier. Enfin, le Canton subventionne la réfection des routes cantonales en traversée de localité, à hauteur d'environ 30% du poste travaux de génie civil de réfection de la RC, ce qui représente un montant de 130'000.–.

Ainsi, même si le Conseil est amené à voter sur la totalité des coûts, en réalité, ce seront environ 835'000.– qui seront réellement à la charge de la commune

Présidente: Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des finances

Le projet présenté est complet, répond à un besoin très clairement exprimé. Par ailleurs, la bonne santé financière de la Commune permet cet investissement dont les importantes contributions externes contribueront à réduire le coût réel.

**Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 49/2024 concernant une demande d'un crédit de CHF 1'465'000.– TTC destiné à financer les travaux de réfection de la route du Muids RC 24-IL-S en traversée de localité et aménagement d'un trottoir entre la clinique de Genolier et le village**

Fait à Genolier le 15 février 2024

Eric Bocquet

Gregory Favre  
Rapporteur

Karine Kalcic

Frédéric von der Weid

Présidente: Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch